****



Mis en œuvre par :

**ANNONCE DES COURS DE FORMATION EN LIGNE AUX COMPÉTENCES EN GESTION D’ENTREPRISE DU PROGRAMME ACTION COMMUNE SIPS**

L’Action commune de « l’appui à l’industrialisation et aux secteurs productifs » (SIPS) dans la région de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), est un programme du Secrétariat de la SADC soutenu par l’Union européenne (UE) et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Il vise à faciliter l’expansion des chaînes de valeur régionales et à promouvoir le dialogue entre le secteur privé et le secteur public. L’Action commune SIPS fait partie du programme commandé par le BMZ intitulé « Coopération pour le renforcement de l’intégration économique régionale de la SADC (CESARE) ». L’objectif de l’Action commune SIPS est de contribuer au programme d’industrialisation et d’intégration régionale de la SADC en améliorant la performance et la croissance de la chaîne de valeur des antirétroviraux (ARV) et de la chaîne de valeur des produits médicaux et pharmaceutiques (CMPP) liés à la COVID-19.

Dans le cadre des activités des chaînes de valeur ARV et CMPP, l’Action commune SIPS offre des cours virtuels de courte durée sur la formation aux compétences en gestion d’entreprise, destinés aux cadres moyens. Les cours couvrent des sujets pertinents, comme **la gestion de la qualité, l’analyse de la chaîne de valeur, la gestion de l’accès aux marchés, la gestion des ressources humaines et bien d’autres**.

L’action commune SIPS souhaite inviter les entreprises œuvrant dans les secteurs des ARV et CMPP à nommer jusqu’à 4 de leurs employés occupant des postes de cadre moyen pour les prochains cours de courte durée.

**Les cours sont virtuels, gratuits, et seront enseignés en anglais.**

**Chaque jour, différents sujets seront enseignés.**

**Dates :**

1. 14/08/2023 - 18/08/2023 (5 jours)

2. 28/08/2023 - 01/09/2023 (5 jours)

3. 11/09/2023 - 15/09/2023 (5 jours)

**Heure** Tous les jours de 8h00 à 16h30 CAT (heure d’Afrique centrale)

**Accréditation :** [**https://tinyurl.com/SIPSBSM**](https://tinyurl.com/SIPSBSM)

Date limite de candidature : 31 juillet 2023, 12h00 CAT (remplir et soumettre la demande en ligne)

Pour obtenir des réponses à vos questions ou de l’aide en cas de difficulté, vous êtes priés de nous contacter à l’adresse suivante : [**ITsupportSIPS@giz.de**](mailto:ITsupportSIPS@giz.de.)